

Arrêté portant résultats des représentants des doctorants au conseil de l'école doctorale science de la vie et de la santé de l'université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L 713-1 ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts de l'école doctorale science de la vie et de la santé ;

Le Président de l'université de Bordeaux

ARRETE

Elections des usagers

Article 1. Scrutin relatif à l'élection des doctorants

Article.1.1

A la suite de la candidature de FORNANI Claudia, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.2

A la suite de la candidature de LETORT Kévin, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.3

A la suite de la candidature de CLERCKX Eline, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.4

A la suite de la candidature de VILLERONCE Anielle, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.5

A la suite de la candidature de RICCI Daria, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.6

A la suite de la candidature de GARAVALDI Tommaso, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.7

A la suite de la candidature de GUGLIETTI Annachiara, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.8

A la suite de la candidature de DANIEL Eloïse, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.9

A la suite de la candidature de FAYAD Rim, les usagers de l'écoles doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article.1.10

A la suite de la candidature de KIDE Maimouna, les usagers de l'école doctorale sciences de la vie et de la santé se sont prononcés comme suit :

Nombre de votants : 60

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Nombre de voix pour : 48

Nombre de voix pour : 48

Article 2. Résultats de l'élection des doctorants

Article 2.1

Madame FORNANI Claudia est élue représentante des doctorants titulaire au conseil de l'école doctorale science de la vie et de la santé.

Monsieur GARAVALDI Tommaso est élu représentant des doctorants suppléant au conseil de l'école doctorale sciences de la vie et de la santé de Madame FORNANI Claudia.

Monsieur LETORT Kévin est élu représentant des doctorants titulaire au conseil de l'école doctorale science de la vie et de la santé.

Madame GUGLIETTI Annachiara est élue représentante des doctorants suppléante au conseil de l'école doctorale sciences de la vie et de la santé de Monsieur LETORT Kévin.

Madame CLERCKX Eline est élue représentante des doctorants titulaire au conseil de l'école doctorale science de la vie et de la santé.

Madame DANIEL Eloïse est élue représentante des doctorants suppléant au conseil de l'école doctorale sciences de la vie et de la santé de Madame CLERCKX Eline.

Madame VILLERONCE Anielle est élue représentante des doctorants titulaire au conseil de l'école doctorale science de la vie et de la santé.

Madame FAYAD Rim est élue représentante des doctorants suppléante au conseil de l'école doctorale sciences de la vie et de la santé de Madame VILLERONCE Anielle.

Madame RICCI Daria est élue représentante des doctorants titulaire au conseil de l'école doctorale science de la vie et de la santé.

Madame KIDE Maimouna est élue représentante des doctorants suppléante au conseil de l'école doctorale sciences de la vie et de la santé de Madame RICCI Daria.

Article 2.2

Les doctorants de l'école doctorale science de la vie et de la santé sont élus représentants au conseil à compter du 26/11/2024 et pour une durée de 1 ans (selon statut) soit jusqu'au 25/11/2025.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BORDEAUX, le 27/11/2024

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux